



**Communiqué de presse**  
*Pour diffusion immédiate*

## **Grand succès de la 18<sup>e</sup> Conférence annuelle du loisir municipal**

Drummondville, 7 octobre 2017 – La 18<sup>e</sup> Conférence annuelle du loisir municipal (CALM), qui s’est déroulée sur le thème « Créativité, le défi des municipalités innovantes », a pris fin ce midi à Drummondville, après trois jours d’échanges et de partages d’expériences entre plus de 600 personnes, délégués, élus, membres corporatifs et d’affaires, en provenance de tous les coins de la province.

Au cours des trois journées, les participants ont eu l’occasion de visiter plusieurs installations et équipements récréatifs et culturels, d’assister à 36 ateliers et d’entendre 57 présentations professionnelles. Le 1<sup>er</sup> Salon de l’innovation en loisir et en sport de l’Alliance québécoise du loisir public s’est tenu simultanément au Centrexpo Cogeco. Plus de 130 exposants provenant des secteurs commercial, corporatif et public ont pu rencontrer les délégués à la CALM et leur présenter des produits et services à la fine pointe du progrès. Ce fut là le plus grand rassemblement de membres corporatifs et commerciaux associés de l’AQLM à se tenir depuis la création de cet organisme en 1999.

Pour le maire de Drummondville, Alexandre Cusson, il ne fait aucun doute que le thème de la Conférence est la pierre angulaire du dynamisme que doivent susciter les municipalités du Québec : « Les différentes administrations municipales, sous l’impulsion de leurs élus, se doivent d’être créatives si elles veulent attirer de nouvelles personnes ou encore contribuer à améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et de leurs citoyens. Une ville doit être créatrice de bonheur : c’est en innovant qu’elle y arrive, qu’elle se démarque. Je félicite et remercie l’organisation de l’AQLM d’avoir choisi Drummondville afin d’y tenir son colloque, mais également pour ce judicieux choix thématique qui se veut plus qu’actuel », a-t-il déclaré.

Charles Pagé, le président sortant de l’AQLM, considère que cette 18<sup>e</sup> Conférence « se voulait une occasion de partage et d’échange sur le rôle non négligeable du professionnel en loisir dans l’adaptation des services municipaux pour répondre aux nombreux besoins des citoyens de la communauté ». Monsieur Pagé a tenu à souligner la participation de professeurs et d’étudiants en techniques d’intervention en loisir en provenance des six cégeps offrant cette discipline au Québec, ainsi que de professeurs et d’étudiants du Département d’études en loisir, culture et tourisme de l’Université du Québec à Trois-Rivières.

L'assemblée générale de l'AQLM qui a eu lieu dans le cadre de la Conférence a constitué le conseil d'administration pour 2017-2018 :

Présidente : Manon Lanneville, Ville de Varennes

Vice-président : Jocelyn Gauthier, Ville de Montréal

Secrétaire-trésorière : Janique Letellier, Ville de Laval

Représentants des régions

Abitibi-Témiscamingue : Gérard Pâquet, Ville de Rouyn-Noranda

Bas-Saint-Laurent : Martin Gilbert, Ville de Matane

Capitale-Nationale : Marie-Ève Therrien, Ville de Québec

Centre-du-Québec : Jonathan Guay, Ville de Drummondville

Chaudière-Appalaches : Jean-François Roy, Ville de Montmagny

Côte-Nord : Herman-Carl Gravel, Ville de Pointe-aux-Outardes

Estrie : Linda Gagnon, Ville de Magog

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : Lénie Lacasse, Ville de Gaspé

Lanaudière : Isabelle Champagne, Ville de Lavaltrie

Laurentides : Edith Proulx, Municipalité de Piedmont

Laval : Sébastien Vallée, Ville de Laval

Mauricie : Estelle Paulhus, Ville de La Tuque

Montérégie : Michel Barbier, Ville de Saint-Lambert

Montréal : Martin Savaria, Ville de Montréal

Nord-du-Québec : Élisabeth Renaud, Ville de Chibougamau

Outaouais : Marc Proulx, Ville de Gatineau

Saguenay-Lac-Saint-Jean : Guylaine Houde, Ville de Saguenay

La 19<sup>e</sup> Conférence annuelle du loisir municipal aura lieu à Québec du 4 au 6 octobre 2018.